

AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU

2006



Document strictement personnel, concernant l'imposition de M. François (avec immo) PANASSAC, ne pouvant se substituer à l'avis adressé par votre perception

DETAILS DES REVENUS	Vous	Conjoint	
Total des salaires et assimilés	18 000	18 000	
Déduction 10 % ou frais réels	-1 800	-1 800	
Salaires, pensions, rentes nets	16 200	16 200	32 400
Revenus perçus par le foyer fiscal			
Revenus de capitaux mobiliers déclarés			16 000
Revenus de capitaux mobiliers nets			16 000
Revenus fonciers nets			-3 870
REVENU BRUT GLOBAL			44 530
... REVENU IMPOSABLE ...			
			44 530
*** IMPOT SUR LES REVENUS SOUMIS AU BAREME ***			
Impôt sur le revenu net avant corrections			3 713
IMPÔT TOTAL AVANT IMPUTATIONS			3 713
PRIME POUR L'EMPLOI			
Revenus déclarés - activité salariée	Vous 18 000		
Activité salariée, temps plein	OUI		
Vous ne pouvez pas bénéficier de la prime car vous ne remplissez pas les conditions de revenus fixées dans la loi.			
Compte tenu des éléments que vous avez déclarés, le total de votre imposition nette à recouvrer est de			= 3 713 €
Votre taux d'imposition est de :			8,34 %
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES			
Revenu fiscal de référence :			44 530 €
REPORTS SUR LES ANNEES SUIVANTES			
Déficits fonciers non déduits des autres revenus à reporter sur votre déclaration de revenus fonciers 2007 à souscrire en 2008			3 640
PLAFOND EPARGNE RETRAITE			
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations d'épargne retraite versées en 2007, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2008 est de :			
		Vous	Conjoint
Plafond de déduction calculé sur les revenus de 2006		3 107	3 107
PLAFOND POUR LES COTISATIONS VERSEES EN 2007		3 107	3 107

M

SITUATION DE FAMILLE

SITUATIONS PARTICULIERES

ANNÉE DE NAISSANCE

ENFANTS MINEURS OU HANDICAPES

DONT ENFANTS HANDICAPES

ENFANTS MINEURS OU HANDICAPES (GARDE PARTAGÉE)

DONT ENFANTS HANDICAPES (GARDE PARTAGÉE)

ENFANT MAJEURS CÉLIBITAIRES

ENFANT MARIÉS

PERSOINES RECUEILLIES HANDICAPÉES

2,00

NOMBRE DE PARTS